DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Commune de L'Hermitage

Conseil municipal du 25 janvier 2022

PROPOS INTRODUCTIFS
(Réglementaire)

Si l'action des collectivités locales est principalement conditionnée par le vote de leur budget annuel, leur cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions. Le débat d'orientation budgétaire constitue la première étape de ce cycle.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- ✓ d'être informé sur la situation financière de la collectivité (structure et gestion de l'encours de dette…)
- ✓ d'être informée des grandes orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget primitif,
- ✓ de pouvoir discuter de ces grandes orientations,
- ✓ de prendre connaissance des hypothèses retenues pour construire le budget,

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Il précède l'adoption du budget primitif qui aura lieu le 8 mars 2022**.**

PROPOS INTRODUCTIFS
(Politique)

- ✓ **Le débat d'orientation budgétaire s'inscrit dans le contexte suivant:**
  - ✓ Première année suite à la prospective financière pour la suite du mandat 2020-2026,
  - ✓ Crise sanitaire mondiale Covid-19
  - ✓ Des incertitudes sur l'évolution de nos recettes de fonctionnement (réforme de la fiscalité locale et système de compensation de la taxe d'habitation)

- ✓ **Le projet de budget que nous vous proposons sera :**
  - ✓ Maîtrisé sur le fonctionnement, l'objectif est, tout en répondant à de nouveaux besoins et services à la population, d'optimiser les dépenses, de diminuer l'écart constaté entre prévu et réalisé et de maintenir une épargne brute cible de 500 000 €.
    - Remettre à niveau tous les outils numériques de la commune, pour gagner en fonctionnalité, en efficacité et en sécurité afin de rendre le meilleur service possible aux usagers.
    - Poursuivre et amplifier la restructuration des services avec l'arrivée d'une directrice des services « DGS » d'ici avril 2022

  - ✓ Pour l'investissement, 2022 sera la suite des projets en lien avec le projet politique et en adéquation avec le programme présenté pendant la campagne électorale.
    - Livraison du bâtiment de l'ALSH, 3 – 6 ans, ameublement et finition des travaux
    - Etude sur le fonctionnement et la restructuration du restaurant scolaire
    - Suite du projet piscine en intercommunalité, (choix de la maitrise d'œuvre)
    - Suite de l'étude intercommunale sur le terrain de sport synthétique (localisation, faisabilité, budget)
    - Dépenses récurrentes pour l'entretien du patrimoine et répondre aux besoins des citoyens,

- ✓ **Il intègre :**
  - ✓ Les objectifs de la prospective financière
  - ✓ L'adéquation entre les objectifs politiques et les moyens de la collectivité
  - ✓ La participation des services dans sa préparation et son exécution.

Sommaire DOB 2021

Hier

La situation financière

- Vision globale
- Focus sur les épargnes
- Dette, fiscalité et dotations de la commune
- La capacité dynamique de désendettement

Aujourd'hui

Le contexte économique et budgétaire

- Stabilité de la DGF
- Suppression de la TH
- Modalité du régime de responsabilité financière des agents publics

Demain

Le projet politique

- Présentation des orientations politiques
- La stratégie financière
- Présentation du PPI
- Les budgets annexes

La situation financière

- Vision globale
- Focus sur les épargnes
- La dette et la fiscalité de la commune
- La capacité dynamique de désendettement

La situation financière - Vision globale

En 2021, les dépenses réelles de fonctionnement (hors charges exceptionnelles) de la commune ont augmenté de 4.16 %, soit une variation de près de 120 000 €. Aussi, ces variations, compte tenu de la croissance de ses recettes de fonctionnement (+5.35%) sur l'exercice 2021, augmentent les capacités d'autofinancement de la collectivité.

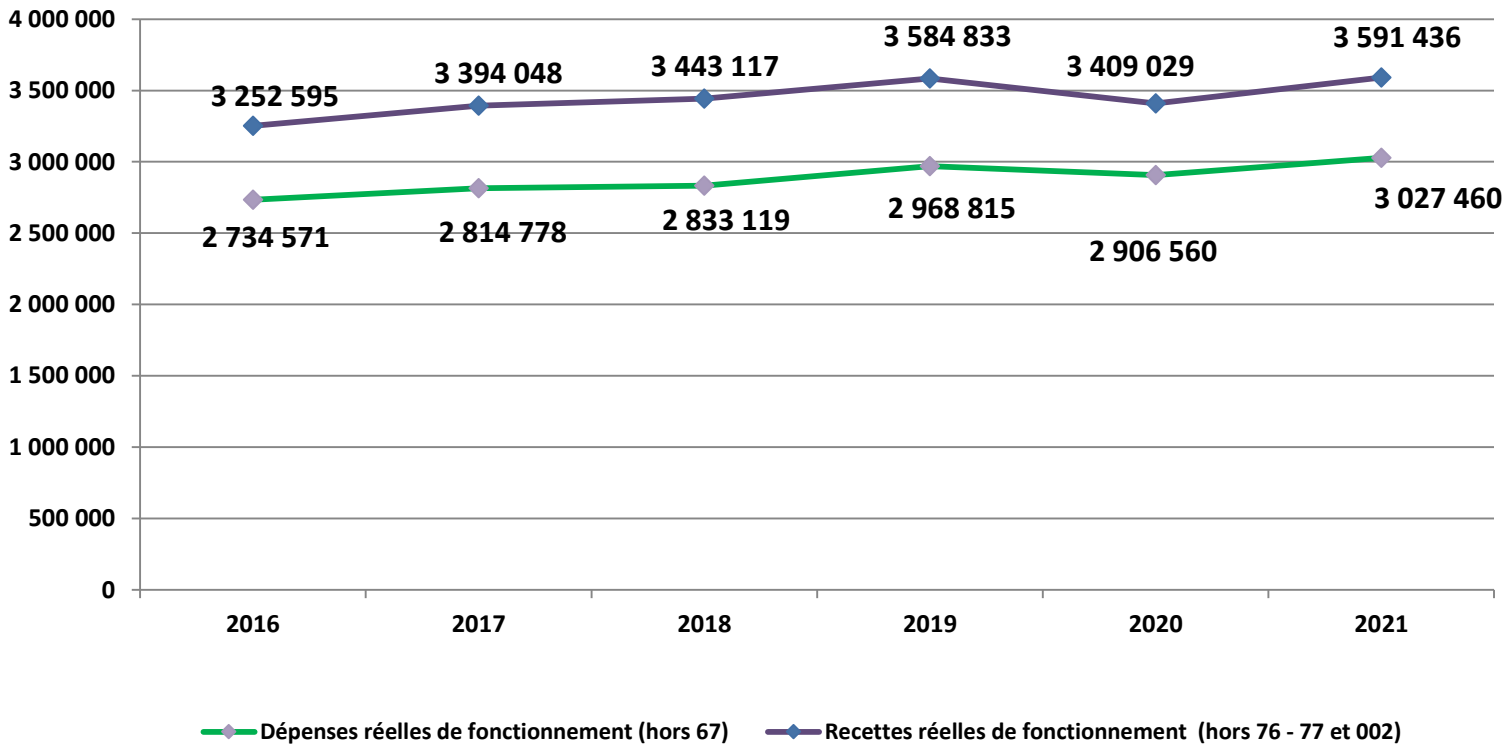

La situation financière – Focus sur les épargnes

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. C'est un outil de pilotage incontournable des budgets locaux. Elle permet d'identifier l'aisance de la section de fonctionnement et de déterminer la capacité à investir de la collectivité.

En 2021, l'épargne brute de la collectivité représente ainsi **15.70 %** des recettes réelles. Le seuil d'alerte fixé par les autorités de tutelle étant de 8%, **le taux d'épargne brute présente un ratio satisfaisant.**

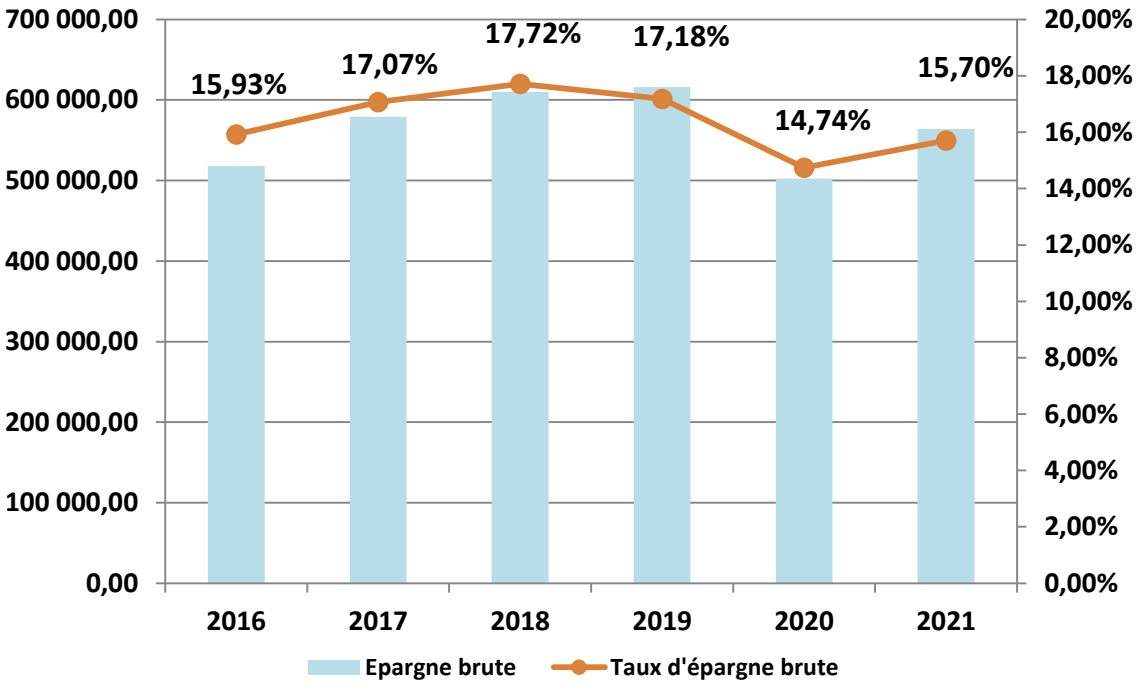

La situation financière – Focus sur les épargnes

L'épargne nette correspond à la différence entre l'épargne brute et le remboursement de la dette en capital de la collectivité. **Sans épargne nette, la collectivité ne peut pas investir.**

En 2015, la collectivité présentait une épargne nette d'environ 400 K€. Depuis cet exercice, l'amélioration de son épargne brute a porté l'épargne nette autour de 510 K€ en 2021 permettant de disposer de marges de manœuvre financières pour la collectivité (tout en ayant porté des investissements importants sur le précédent mandat).

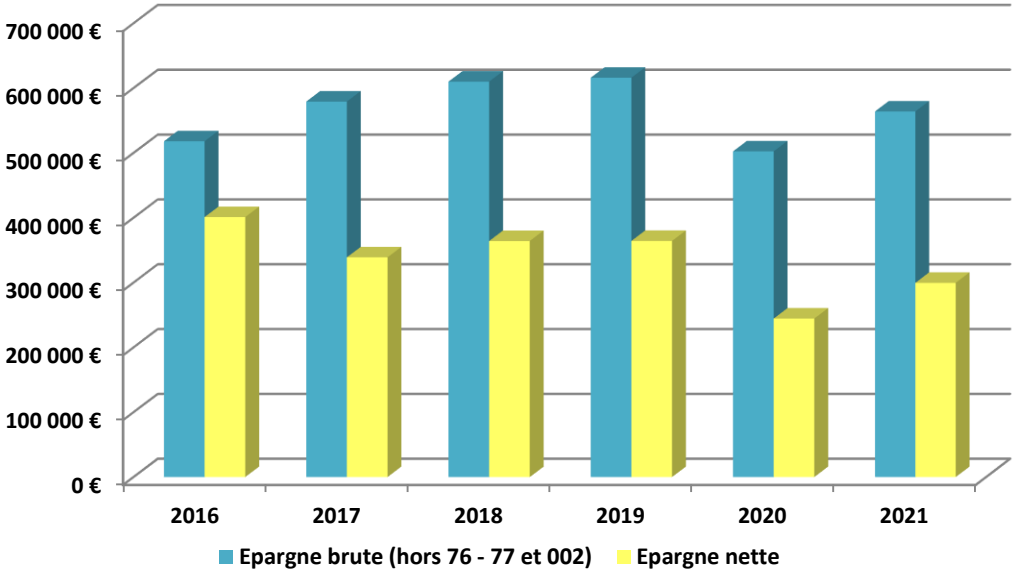

Par conséquent, quel que soit le projet d'investissement, la soutenabilité financière du programme souhaité doit être adossée à la nécessité d'une maîtrise de son épargne brute et de l'extinction de sa dette.

La situation financière – Dette de la commune

L'évolution des charges financières de la collectivité est principalement adossée à la mobilisation de nouveaux encours. Le capital restant dû s'élève à 3 354 628.90 € au 31.12.2021.

L'analyse du coût moyen des emprunts (charges financières/stock de dette) présente un taux moyen de 3.43 % en 2021.

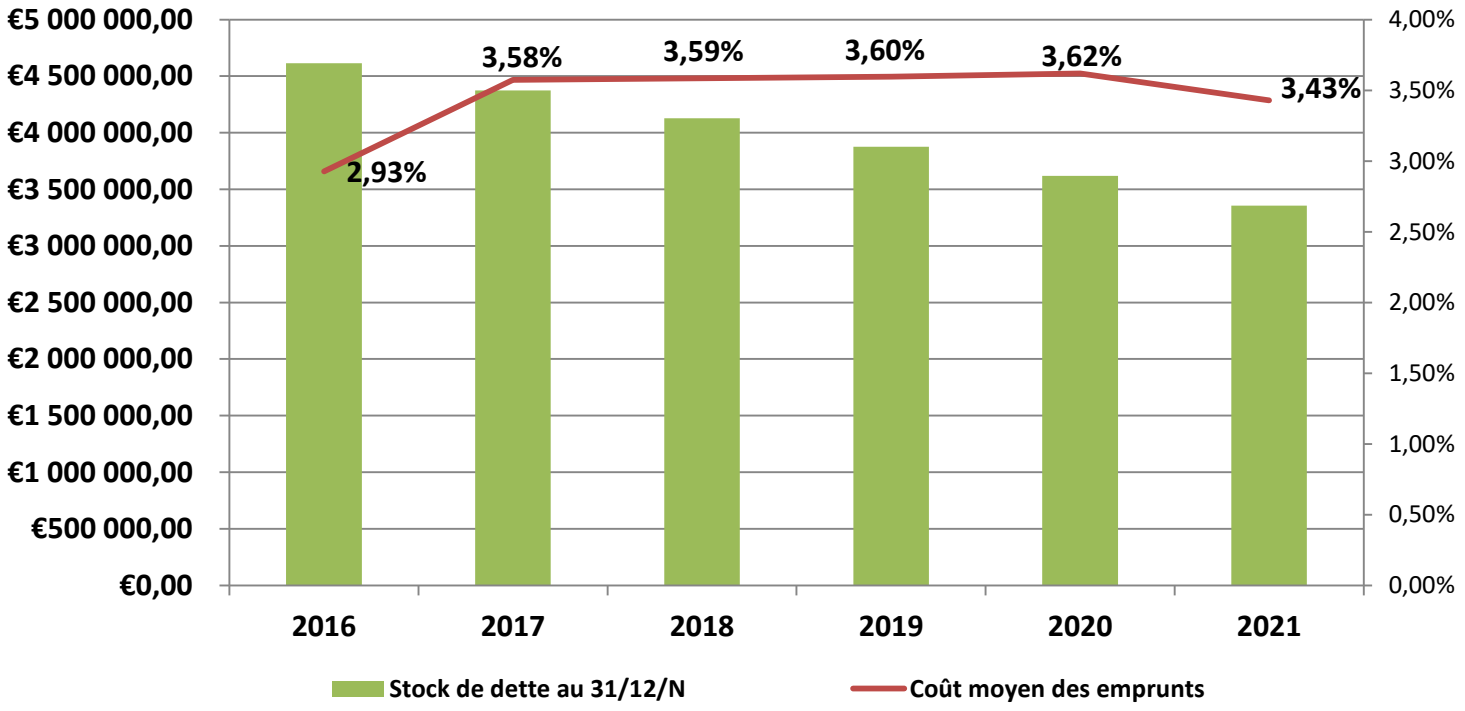

La situation financière – Fiscalité de la commune

Bases faibles en comparaison à la moyenne de la strate, la commune de L'Hermitage propose des taux moins élevés sur le foncier bâti et non bâti.

Bases nettes en €/hab		
	Commune de L'Hermitage	Moyenne strate
Taxe d'habitation	**1 144**	1 437
Foncier bâti	**1 219**	1 275
Foncier non bâti	**8**	27

Données Minefi 2020

Taux de fiscalité		
	Commune de L'Hermitage	Moyenne strate
Taxe d'habitation	**17.50%**	14.27%
Foncier bâti	**15.04%**	18.97%
Foncier non bâti	**35.30%**	48.55%

Données Minefi 2020

Produits de la fiscalité en €/hab		
	Commune de L'Hermitage	Moyenne strate
Taxe d'habitation	**200**	205
Foncier bâti	**183**	242
Foncier non bâti	**3**	13

Données Minefi 2020

La situation financière – Evolution de la fiscalité et de la DGF

La dotation forfaitaire adossée aux critères de la population et de la superficie est soutenue par la dynamique des dotations de péréquation (dotation de solidarité rurale et dotation nationale de péréquation).

Progression de la fiscalité de 4.82% en moyenne sur la période 2016-2021 soit 389 K€ en 6 ans.

Diminution de la DGF de 14.38 % sur la période 2016-2021 soit -41 K€ en 6 ans.

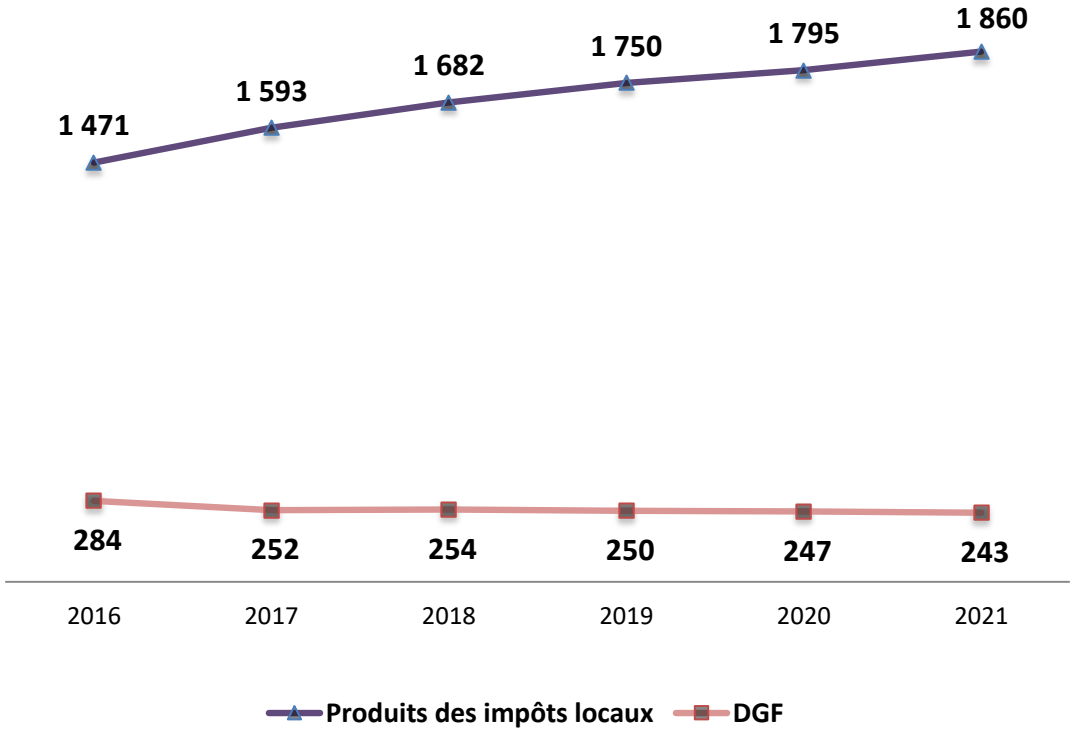

La situation financière – La capacité dynamique de désendettement

La capacité de désendettement *(Stock de dette / Epargne brute)*

Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques nécessaire pour rembourser l'intégralité de la dette en y consacrant toute son épargne brute.

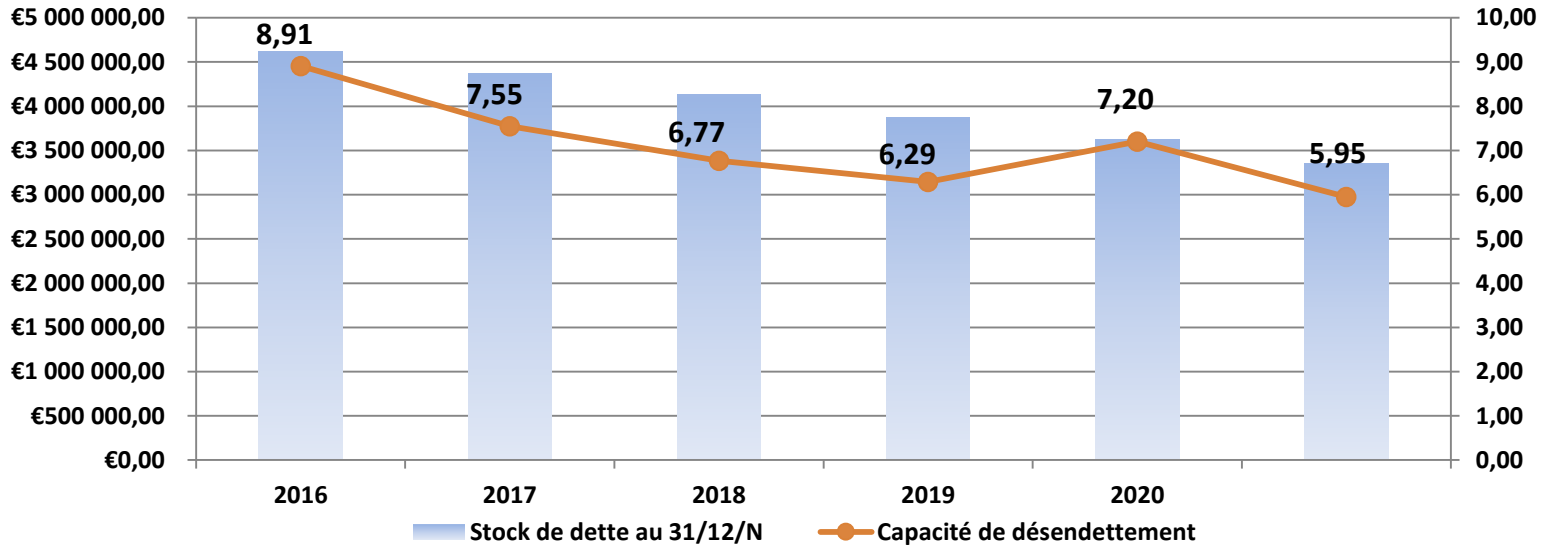

Le contexte économique et budgétaire

- Loi de finances 2022
- Résultats 2021

Le contexte économique

Loi de finances 2022

La loi de finances 2022 vient fixer le cap de la dotation globale de fonctionnement en se basant sur la ligne directrice des années antérieures. La suppression de la taxe d'habitation entre dans sa dernière ligne droite malgré quelques incertitudes.

Enfin, une importante habilitation à réformer la responsabilité des gestionnaires publics est inscrite dans ce projet de loi de finances 2022.

Le contexte économique – Stabilité des dotations d'Etat

La DGF sera stable en 2022, avec 18,3 milliards d'euros pour le bloc local et 8,5 pour les départements, soit 26,8 milliards d'euros au total. En son sein, les dotations de solidarité urbaine et rurale (DSU et DSR) augmenteront chacune de 90 millions d'euros.

Pour rappel, ci-dessous les recettes perçues par la collectivité au titre de la DGF :

	2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Dotation forfaitaire	231 063 €	193 259 €	190 078 €	184 642 €	181 634 €	177 601 €
Dotation de solidarité rurale	45 418 €	50 359 €	53 368 €	55 197 €	56 386 €	57 788 €
Dotation nationale de péréquation	7 869 €	9 272 €	11 073 €	9 966 €	8 969 €	8 072 €
Dotation **G**lobale de **F**onctionnement	**284 350 €**	**252 890 €**	**254 519 €**	**249 805 €**	**246 989 €**	**243 461 €**

Pour **notre commune**, en 2021, on constate une **diminution de la part forfaitaire (- 4033 €) et de la dotation nationale de péréquation (- 897 €) de la DGF**.

La dotation de solidarité rurale (la péréquation est un mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse et donc les inégalités entre les différentes collectivités territoriales) a évolué légèrement pour notre commune de **+ 1 402 €** lors du dernier exercice.

Le contexte économique – Réforme de la taxe d'habitation (TH)

<u>2022-2023</u> : La TH disparaît progressivement pour les 20 % des contribuables restant

- ❖ L'Etat percevra directement la TH restante
- ❖ La commune percevra la part départementale de la taxe foncière en compensation
- ❖ Un coefficient correcteur est instauré pour neutraliser les écarts

Les valeurs locatives cadastrales vont progresser de 3,4% en 2022. Cette revalorisation concernera la taxe foncière et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. En revanche, il n'y aura aucune revalorisation des bases de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Le contexte économique – Modification du régime de responsabilité financière des agents publics

Le projet s'inscrit dans le cadre du programme « Action Publique 2022 » par lequel le gouvernement entend augmenter les marges de manœuvre et la responsabilité des gestionnaires publics.

Le gouvernement vise à modifier les sanctions applicables à l'ensemble des agents publics. La réforme doit donc permettre de sanctionner de « *manière plus efficace et ciblée les fautes graves relatives à l'exécution des recettes ou des dépenses ou à la gestion des biens des entités publiques, ayant causé un préjudice financier significatif. Il ouvrira la possibilité de sanctionner les fautes de gestion dans des cas de négligences et de carences graves dans l'exercice des contrôles réalisés par les acteurs de la chaîne financière sous réserve qu'elles aient été à l'origine d'un préjudice financier important* ».

Le contexte budgétaire – Résultats 2021

Recettes de fonctionnement 2021

Recettes	Budget	Réalisé	Solde	Taux de réalisation
70- Produits des services	308 000	349 552	41 552	113,49%
73- Impôts et taxes	2 644 000	2 497 409	-146 591	94,46%
74- Dotations, participations et subventions	432 000	687 952	255 952	159,25%
75- Produits de gestion courante	865 850	249 195	-616 655	28,78%
77- Produits exceptionnels	2 000	93 865	91 865	4693,26%
013- Atténuation de charges	18 000	17 324	-676	96,24%
042- Opérations d'ordre	1 000	128 501	127 501	12850,10%
Total recettes	**4 270 850**	**4 023 797**	**-247 053**	94,22%

Principales observations :

- Suppression de la recette de taxe d'habitation au profit d'une compensation
- Non réalisation des écritures liées à la clôture des budgets annexes Lotissement La Fauconnière et La Lotodière

Le contexte budgétaire – Résultats 2021

Dépenses de fonctionnement 2021

Dépenses	Budget	Réalisé	Solde	Taux de réalisation
011- Charges à caractère général	860 500	757 140	-103 360	87,99%
012- Dépenses de personnel	1 735 000	1 724 218	-10 782	99,38%
65- Autres charges de gestion courante	494 500	420 316	-74 184	85,00%
66- Charges financières	130 000	121 243	-8 757	93,26%
67- Charges exceptionnelles	5 000	252	-4 748	5,04%
014- Atténuation de produits	250	227	-23	90,80%
022- Dépenses imprévues	29 800		-29 800	0,00%
023- Virement à la section d'invt	1 151 640		-1 151 640	0,00%
042- Opérations d'ordre	114 160	334 715	220 555	293,20%
Total dépenses	**4 520 850**	**3 358 110**	**-1 162 740**	74,28%

Principales observations :

- Versement à l'Ecole de Musique d'une avance en 2020 déduite du versement sur 2021

Le contexte budgétaire – Résultats 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat exercice 2021	+ 661 375,30 €	- 747 975,78 €
Reports exercice 2020	+ 250 000,00 €	+ 105 802,91 €
Résultat de clôture 2021	+ 911 375,30 €	- 642 172,87 €

Ces résultats peuvent encore varier notamment en fonctionnement en raison des dernières écritures de régularisation.

Le contexte budgétaire – Résultats 2021

Epargne brute 2021

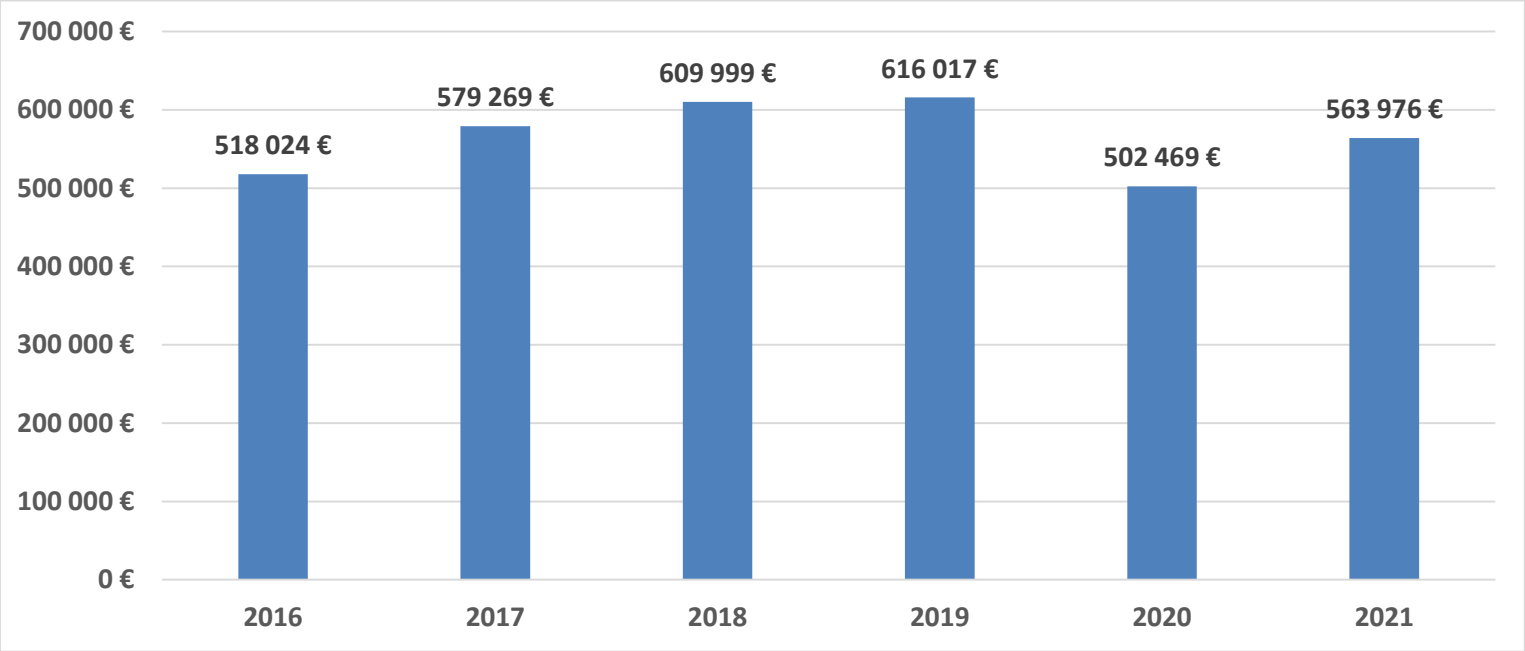

Principales observations :

- Une épargne brute portée à près de 564 K€ en 2021
- Une épargne brute stabilisée sur les dernières années (hors 2020 – COVID)

Le contexte budgétaire – Travaux en cours

Restes à réaliser 2021 - Dépenses

Pour rappel, un reste à réaliser est une dépense ou une recette d'investissement engagée comptablement mais non mandatée ou non titrée (facture non reçue ou subvention non versée).

DEPENSES	Budget 2021	Réalisé 2021	Restes à réaliser	Commentaires
Op 158- Bibliothèque municipale	700,00 €	654,23 €	- €	
Op 179- Salle de sport et complexe sportif	12 984,00 €	10 508,39 €	**2 186,00 €**	Participation étude terrain synthétique Cendriers extérieurs
Op 180- Atelier municipal	13 490,00 €	12 334,63 €	- €	
Op 182- Nouvel équipement polyvalent	1 661 531,00 €	919 366,06 €	**741 124,00 €**	Groupe froid bâtiment Commanderie Maîtrise d'œuvre et travaux nouveau bâtiment ALSH
Op 183- Cantine municipale	25 900,00 €	6 364,08 €	- €	
Op 184- Equipement festif multifonction	3 100,00 €		**3 014,00 €**	Banque d'accueil Espace Christian Le Maout
Op 29 -Ecoles	75 841,00 €	22 460,39 €	**50 000,00 €**	Ecole numérique
Op 82- Administration générale	746 231,00 €	265 585,65 €	**132 282,00 €**	Audit informatique Solde mandat étude et réhabilitation Mairie Logiciel location de salles Géomètre bornage parking Lactalis Ossuaire et caveau provisoire Cimetière Espace cavurne et stockage graviers Cimetière Modifications cartographiques logiciel Cimetière Copieurs couleur Mairie et Services Techniques
Op 83- Foyer des jeunes	16 320,00 €	9 035,12 €	**5 510,00 €**	Ordinateur portable PEJE Visiophone Garderie
Op 85- Urbanisme et voirie	79 421,00 €	35 866,63 €	**32 215,00 €**	Etude Sud rue de Rennes Rossignolière Cendriers extérieurs
Op 86- Pôle intercommunal de tennis	3 020,00 €	- €	**1 920,00 €**	Provision branchement FT non facturé
TOTAL	2 638 538,00 €	1 282 175,18 €	968 251,00 €	

Le contexte budgétaire – Travaux en cours

Restes à réaliser 2021 - Recettes

Pour rappel, un reste à réaliser est une dépense ou une recette d'investissement engagée comptablement mais non mandatée ou non titrée (facture non reçue ou subvention non versée).

RECETTES	Budget 2021	Réalisé 2021	Restes à réaliser	Commentaires
Chapitre 13- Subventions d'investissement	609 340,00 €	172 117,78 €	**682 840,00 €**	DSIL Rénovation Mairie + Création ALSH RENNES METROPOLE Mairie + Création ALSH CAF Création ALSH DETR Création ALSH
TOTAL	609 340,00 €	172 117,78 €	**682 840,00 €**	

Le contexte budgétaire – Les budgets annexes

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET ANNEXE ZAC HAUTIERE	+ 65 253,79 €	- 3 364,49 €
BUDGET ANNEXE ZA TERTRAIS II	+ 141 459,71 €	- 174 021,59 €
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT FAUCONNIERE	+ 576 526,53 €	0,00 €
BUDGET ANNEXE CELLULES COMMERCIALES	+ 134 307,95 €	- 442 414,00 €
BUDGET ANNEXE LA LOTODIERE	+ 72 509,91 €	0,00 €

ZAC HAUTIERE : un seul lot reste à vendre sur les 5 viabilisés suite à la réhabilitation de l'ancienne centrale à béton. Celui-ci doit être cédé à la SCI LYAN (M. et Mme MOUALI) pour 44 290 € HT.

ZA TERTRAIS II : superficie de 42 649 m² dont 21 938 m² cédés à SCI DVM (Ets BLANCHARD) en 2015 soit environ 20 500 m² restant à vendre.

LOTISSEMENT DE LA FAUCONNIERE : Cessions totales de 14 386 m² divisés en 13 lots tous vendus. Ce budget doit être clôturé en 2022.

CELLULES COMMERCIALES : 3 cellules commerciales ont été acquises par la Commune auprès de KERMARREC dont 2 doivent être cédées en 2022 : la cellule accueillant TERROIR D'ANTAN 5m; ET Mme MOULI) et la cellule accueillant LES SAVEURS DE MARIE CLAUDE (M et Mme HADDAD). Il restera la cellule accueillant BURBUR KING en location.

LA LOTODIERE : Viabilisation du terrain de 937 m² pour accueillir la Maison médicale. Be budget annexe doit être clôturé en 2022.

Le projet politique

- Présentation des orientations politiques
- La stratégie financière
- Présentation du PPI

Le projet politique – Présentation des orientations politiques

Le mandat 2020-2026 a commencé avec une crise sanitaire mondial, Covid-19, qui a impacté la mise en place du projet politique.

En 2021, une prospective financière a été réalisée pour connaitre notre capacité à investir avec un endettement raisonnable pour notre commune.

2022 est marqué par la mise en place d'un budget partagé avec les services, avec la mise en place de l'analyse analytique afin de maitriser pleinement notre épargne brute. L'objectif étant de réaliser le PPI en investissement tout en continuant à améliorer les services rendus aux Hermitageois.

Le projet politique – La stratégie financière

Le pilotage financier dans un mandat municipal

Début — Achèvement

1 2 3 4 5 6 Mandat

A Stratégie Financière : les enjeux

→ Etat des lieux

Programmation des investissements
Débat d'Orientation Budgétaire

Bilan de mandat

* PPI et DOB
* Impact des réformes
* Environnement national

B Suivi de l'activité : les échéances financières

→ Tableaux de bord d'activité – Observatoire local

- Financier :
  - grands équilibres
  - capacité d'investissement
  - fiscalité …

Le projet politique – La stratégie financière – Partie fonctionnement

- **Les recettes réelles de fonctionnement en hausse de + 4,6 %**

- Des recettes réelles de fonctionnement (hors excédent des budgets annexes et hors 002) prévues à hauteur de **3 604 K€** (3 344 K€ au BP21):

- Une augmentation de + 40 K€ des **produits des contributions de fiscalité directe locale** (revalorisation légale des bases liée à l'inflation de + 3,4%), pour un montant global de 178 K€.

- Une hypothèse de stabilisation du niveau de la **Dotation Globale de Fonctionnement** par rapport au montant perçu en 2021 pour un montant global de 244 K€. Une actualisation de cette recette sera opérée dès la publication des montants définitifs par les services de l'Etat.

- Un prévision **des recettes tirées des DMTO** (droits de mutation à titre onéreux :) portée par un marché de l'immobilier très dynamique, pour un montant global de 90 K€. Montant adossé au CA n-1.

- Une prévision prudente (347 K€) au titre des produits des services compte tenu des incertitudes liées au contexte sanitaire.

Le projet politique – La stratégie financière – Partie fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de – 0,5 %

- Les dépenses réelles de fonctionnement atteindraient **3 245 K€** contre 3 260 K€ au BP 2021.

- **L'enveloppe budgétaire des charges à caractère général** est fixée à **831 K€**, soit une baisse de – 3,5 % de BP à BP (- 30 K€). Compte tenu de l'inflation prévisionnelle telle que
- l'énergie et les fluides consommés par les bâtiments municipaux, la maitrise de la hausse ont impliqué des efforts sur d'autres natures de dépenses.
- La majorité des crédits budgétaires inscrits au BP 2022 pour ce chapitre ont été adossés aux consommations constatées au CA 2021 dans un soucis de rationalisation des dépenses.

- Les principaux postes de dépenses sont :

- **Energie** – **électricité** : enveloppe prévisionnelle (145 K€) revue à la hausse par rapport à 2021 (+ 35 K€) pour tenir compte de l'augmentation des tarifs d'énergie,

- **Alimentation (restauration scolaire): hausse de l'enveloppe 2022 : 5 k€ par rapport au BP 2021 pour un montant prévisionnel de 115k €**

- **Entretien des terrains, bâtiments et voirie réseaux** : montant prévisionnel 2022 de 95 K€, en légère diminution au regard du montant voté au BP 2021.

Le projet politique – La stratégie financière – Partie fonctionnement

- Les dépenses de personnel prévues sont les suivantes:

MAIRIE DE L'HERMITAGE - BUDGET 2022 - CHAPITRE 012		
CA 2021	**COMMENTAIRES** **Evolutions 2022**	**BP 2022**
1 724 218 €	Δ Augmentation du chapitre 012 de 42 800 €	**1 767 000 €**
Nombre de titulaires ETP : **33,06**	Δ Congé spécial Ph. CHAUVEL (cout annuel 75 000 €) Δ Recrutement Samantha GUEZENNEC au 1er avril (bascule du 6218 au 64111) Δ Recrutement DGS au 1er avril Δ Départ titulaire (François GAUTRAIS) non remplacé Δ Policier (Pierre NORMAND) remplacé à partir de mars/avril Δ CIA 2022 selons entretiens annuels 2021 (5 000 €) Δ Demandes d'avancements et revalorisations (5 000 €)	Nombre de titulaires ETP : **32,82**
Heures complémentaires TITULAIRES en ETP : **1,41**	Δ V. COUDERT, M-M LEGOFF, M. KEROMNES, N. MONVOISIN, A. PREVOT : heures complémentaires "permanentes", intégrées au plannings (non réglementaire) Δ Flavie FRAVAL, Laurence FROMMENTOUX, Jérémy SADOC : heures complémentaires ponctuelles (remplacements...)	Heures complémentaires TITULAIRES en ETP : **1,39**
Nombre de contractuels ETP : **12,10** *(périscolaire / ménage / structures jeunesse)*	Δ Contractuel 17,50/35ème en Communication Δ Ménage du nouveau bâtiment ALSH : 1100 heures = 20 000 € Δ Nombreuses heures permanentes non pourvues par des titulaires Δ Structures jeunesse : 9 000 heures à l'année soit 5,5 ETP	Nombre de contractuels ETP : **13,06** *(périscolaire, ménage, structures jeunesse)*
Personnel extérieur ETP : **2,63** *(= M. BERNARD 0,88 + A. GORIN 0,13 + S.GUEZENNEC 0,75 + Ph. CHAUVEL 0,67 + autre 0,20)*	Δ Ph. CHAUVEL n'est plus facturé par le CDG Δ Samantha GUEZENNEC en mission temporaire jusqu'au 30 mars Δ A prendre en compte également (activités acessoires et missions) - Mission J. LEGENDRE : 7 000 € - Etude dirigée enseignants : 5 000 €	Personnel extérieur ETP : **0,83** *(= A. GORIN 0,25 + S.GUEZENNEC 0,33 + autre 0,25)*
TOTAL ETP 2021 : **49,20**		TOTAL ETP 2022 : **48,10**

Le projet politique – La stratégie financière – Partie fonctionnement

- Les autres **charges de gestion courante** de l'ordre de **491 K€** comprennent notamment :

  - L'enveloppe des **subventions aux associations** à hauteur de 120 K€,
  - **La subvention au CCAS** reconduite à hauteur de 34 K€,
  - La participation de la Ville aux frais de **fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles privées pour 110 K€**
  - La contribution au SIVA Aqua ouest à hauteur de 90k €

- Les **charges financières** sont en diminution d'un peu plus de 11 % par rapport à 2021 pour atteindre 115 K€.

- Les dépenses imprévues ont été valorisées de 30 k €

Le projet politique – La stratégie financière – Partie Investissement

**Scénario :* *Epargne brute figée à : 500 000 €*
Capacité de désendettement simulée de 6 à 8 ans
Subventions d'investissement (cf PPI collectivité)

Encours de la dette au 31.12.2026	3 000 000.00 €	3 500 000.00 €	4 000 000.00 €
Epargne brute (hors 77 et 002)	500 000.00 €	500 000.00 €	500 000.00 €
Capacité de désendettement au 31.12.2026	6.00	7.00	8.00
Dette remboursée 2021-2026	1 667 930.02 €	1 667 930.02 €	1 667 930.02 €
Dette supplémentaire adossée à la capacité de désendettement cible	-354 628.90 €	145 371.10 €	645 371.10 €
Dette mobilisable	1 313 301.12 €	1 813 301.12 €	2 313 301.12 €
Fonds de roulement mobilisable	200 000.00 €	200 000.00 €	200 000.00 €
Subventions d'investissement notifiées	691 500.00 €	691 500.00 €	691 500.00 €
Capacité d'équipement 2021-2026 (hors FCVA)	2 204 801.12 €	2 704 801.12 €	3 204 801.12 €
FCTVA (16,404%)	361 675.58 €	443 695.58 €	525 715.58 €
Capacité d'équipement 2021-2026 (FCTVA inclus)	2 566 476.70 €	3 148 496.70 €	3 730 516.70 €

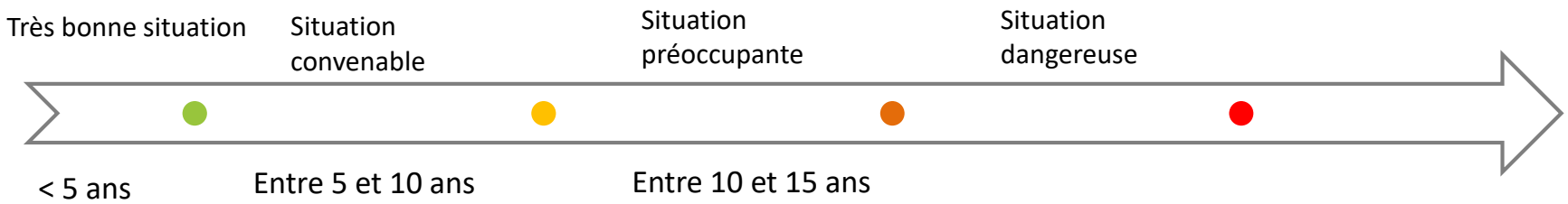

Le projet politique – Présentation du PPI

EQUIPEMENTS 2022 - 2025

	2022	2023	2024	2025	2022-2025
1 - OPERATIONS PLURIANNUELLES EQUIPEMENTS	**410 300 €**	**555 000 €**	**1 400 000 €**	**450 000 €**	**2 815 300 €**
Opération 1 - n° 182 - Création ALSH	400 300 €				400 300 €
Opération 2 - rénovation restauration scolaire	10 000 €	355 000 €	1 200 000 €	150 000 €	1 715 000 €
Opération 3 - Piscine intercommunale					0 €
Opération 4 - terrain de foot synthétique			200 000 €	300 000 €	500 000 €
Opération 5 - Extension atelier communal		200 000 €			200 000 €
SUBVENTIONS OPERATIONS PLURIANNUELLES EQUIPEMENT	**294 500 €**	**80 000 €**	**140 000 €**	**150 000 €**	**664 500 €**
Opération 1 - n°182 - Création ALSH	294 500 €				294 500 €
Opération 2 - rénovation restauration scolaire		60 000 €	120 000 €	120 000 €	300 000 €
Opération 3 - Piscine intercommunale					0 €
Opération 4 - terrain de foot synthétique			20 000 €	30 000 €	50 000 €
Opération 5 - Extension atelier communal		20 000 €			20 000 €

2 - PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT COURANT	**475 000 €**	**300 000 €**	**400 000 €**	**400 000 €**	**1 575 000 €**
SUBVENTIONS PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT	**5 000 €**	**6 000 €**	**8 000 €**	**8 000 €**	**27 000 €**

Le projet politique – Présentation du PPI

SYNTHESE PPI 2022 - 2025

	2022	2023	2024	2025	Total
TOTAL INVESTISSEMENTS Budget principal	885 300 €	855 000 €	1 800 000 €	850 000 €	4 390 300 €
TOTAL SUBVENTIONS Budget principal	299 500 €	86 000 €	148 000 €	158 000 €	691 500 €